





2  
πρόσδοξον εἶναι τὴν ἀπόστολον. Ἐπιπέσει δὲ ἐκαστὸς ἀδελφὸς τῶν ἐπιπέσει ἐν  
τῷ αὐτῷ χρόνῳ φιλίαν. Ἐπειδὴ ἡμεῖς ταῦτα ἀνωδύνα ἰσχυροῦς  
ἐν ἑσὶ ἀποπέσει τῶν ἀδελφῶν, ἵνα ἐν τῷ χρόνῳ τῶν ἀδελφῶν οὐκ ἔσται  
κατὰ τὴν ἀνωδύνα, ἐν τῷ χρόνῳ τῶν ἀδελφῶν κατὰ τὴν ἀνωδύνα, ἵνα  
ἀποπέσει ἐν τῷ χρόνῳ τῶν ἀδελφῶν ἐν τῷ χρόνῳ τῶν ἀδελφῶν.

+ Perception d'ici des Axiomatismos Kuyulim adun rias Pignu / Oun pu  
vinoo Περὶ οὐρανῶν.

-- La lettre du Patriarche Grégoire ne porte aucune date explicite, mais elle ren-  
ferme des éléments suffisants pour établir à quelle époque elle fut rédigée.  
1° Il émane de Grégoire, Archevêque de Constantinople.

2° Il parle d'un envoi de Reliques adressés par Théodore Paléologue,  
Despote, frère de l'Empereur de Constantinople, à un Duc de Bourgogne.

Les caractères paléographiques de la Bulle, qui la font manifestement remonter  
au XV<sup>e</sup>, permettent de l'attribuer à Grégoire I<sup>er</sup> qui fut revêtu de  
la Siege Dignité de Patriarche de 1445 (à 1446) à 1450.

L'acte donné fourni par le document concorde avec la première (ou  
à peu près) en 1446 (ou 1447). Il s'agit d'un acte (ou d'un acte).

Il s'ensuit que la Bulle dont nous nous occupons, a été écrite en 1445 ou en  
1446.

Par conséquent, le Duc de Bourgogne auquel les Reliques sont envoyées  
est Philippe le Bon, qui régna de 1419 à 1451. Il n'y a pas d'  
autres indices pour restreindre davantage l'intervalle de 1445  
à 1446, bien entendu dans l'hypothèse qui fait monter Grégoire I<sup>er</sup> sur le  
Siège de Constantinople vers le 15 Août 1445. Si l'on fixe  
cet événement à l'année 1446, la Bulle a été écrite peu de temps  
après l'Intronisation du Patriarche. Grégoire I<sup>er</sup> tenta des efforts sincères  
en faveur de l'union avec les Latins. -- Suspect aux Orthodoxes, à cause de son  
tendance à l'union avec l'Eglise latine, en 1451, Grégoire abandonna son Siège.  
Il alla finir ses jours à Rome, où il mourut en 1459.

Que sont devenues les Reliques envoyées par Théodore Paléologue à Philippe le Bon?  
Un document, trouvé également par M. Porvick dans les archives de Carlo,  
donne à ce sujet des renseignements fort précis. Cette pièce est une copie faite au  
XVIII<sup>e</sup> s. d'un acte original, émané de Robert de Croy administrateur  
du diocèse de Cambrai, et elle est datée du 10 octobre 1524. --  
Il ressort de cette pièce que les Reliques envoyées au Duc de Bourgogne restè-  
rent dans la famille jusqu'en l'année 1524. A cette époque l'empe-  
reur Charles-Quint concéda la possession des Reliques à Thierry van  
den Heetvelde, à la condition qu'il les déposerait dans  
quelque église ou chapelle. Mis en possession des précieuses Reliques, fit

(ἀνοδοῦθι)



confier le sacré dépôt à l'église de Saint-Job, sous Uccle, près Bruxelles, qui se trouvait non loin de sa demeure seigneuriale de Carlos. Il désirait que les curés de Bruxelles et des environs fussent invités à notifier la nouvelle de cette translation à leurs fidèles et aussi que les Reliques pussent être solennellement portées à la procession annuelle de Saint-Job. ... On aura remarqué, dans la lettre de Robert de Croy, l'exacte et minutieuse description de la Bulle du Patriarche grégorien qui a fait l'objet de ce travail.

Mais le même document nous fournit en outre des renseignements fort précis sur le Reliquaire qui contenait les Objets Précieux envoyés à la cour de Bourgogne. Les Reliques avaient été appliquées sur une plaque en or pure. Au centre, disposés en forme de croix, se trouvaient placés les fragments de la Vraie Croix et aux quatre extrémités les autres Reliques. Cette plaque était recouverte par une seconde, également en or, dans laquelle étaient pratiquées quatre ouvertures fermées par du cristal afin que les Reliques fussent vues de l'extérieur.

Elles ne sont plus à l'église de Saint-Job, et nous n'avons pu savoir quand elles ont disparu de ce lieu.

Esperons que le présent travail sera le point de départ de nouvelles recherches, qui mettront en ligne droite sur la bonne voie et amèneront peut-être la découverte tant désirée.

Du reste, la chapelle de Carlos demeura à l'abandon depuis la Révolution jusqu'en 1837, époque de son érection en église paroissiale. La chapelle de Saint-Job fut fondée par Thierry van den Heetvelde en 1493.

J. Van den Gheyn, S. J.